PAR STROUDBACK & STERN.

ANNONCE JUDICIAIRE.

MEUBLES TOUT NEUFS

PAR ORDRE DES LIQUIDATEURS

LE STOCK ENTIER DE LA FAMEUSE MAISON

GRANT & JUNG FURNITURE COMPANY, Ltd.

Consistant en Meubles Beaux, Moyens et Bon Marché

DE TOUS LES GRADES DES PLUS BELLES MANUFACTURES DANS LES ETATS-UNIS.

Dans la re-liquidation de Grant & Jung Furniture Company, Ltd.—No 55,499—Cour Civile de District, Paroisse d'Orléans—Division B.

PAR STROUDBACK & STERN—LEONARD STERN, Encanteur—le JEUDI, 17 mars 1898, à 11 heures A. M., sur les lieux, Nos 423 et 437 rue du Camp, en vertu de et conformément à un ordre de l'Hon. Juge Fred D King, Juge de la Cour Civile de District pour la Paroisse d'Orléans, Division B, daté et signé le 4 mars 1898, dans l'affaire ci-dessus intitulée et numérotée, il sera vendu aux enchères publiques sans limites ni réserves, le stock entier de Meubles et autres Mobiliers appartenant à ladite Grant & Jung Furniture Company, Limited.

CONDITIONS—COMPTANT. 5 mars—à date

ANNONCES JUDICIAIRES.

VENTES PAR LE CONSTABLE.

—:o:—

E. F. Denechaud and Son vs David Lemley, Louis Lemley et Jos S. Rayo in solido.

PREMIERE COUR DE CITE DE LA Nouvelle-Orléans. No 36,181.—En vertu d'un writ de fieri facias à moi adressé par l'Hon. W. R. Richardson, juge de la Première Cour de Cité de la Nouvelle Orléans, et du consentement de E. F. Denechaud and Son, plaintifs, et Jos S. Rayo, défendeur, je procéderai à la vente à l'enchère publique, sur les lieux situés à l'encoignure des rues Annunciation et Jackson, LUNDI, 7 mars 1898, à midi, de la propriété ci-dessous décrite, à savoir

Un lot de groceries assorties, installations de bavette, etc

Saisi dans l'affaire ci-dessus numérotée et intitulée, d'après l'inventaire enregistré en mon bureau.

Conditions—Comptant sur les lieux.

F. D. P. FOLEY,
Constable de la Première Cour de Cité.

5 mars—5 6 7

AVIS DE SUCCESSION.

Succession de Ernest Morel.

COUR CIVILE DE DISTRICT POUR LA paroisse d'Orléans—No 54,279—Division B—Attendu que cette succession est acceptée sous bénéfice d'inventaire par des personnes intéressées d'avoir à déduire dans les dix jours qui suivront la présente notification, les raisons qu'elles ont eu pour lesquelles le compte final présenté par Mme Léonie Vautier, veuve de Ernest Morel, administratrice de cette succession ne sera pas approuvé et homologué et les fonds distribués conformément au dit compte.

Par ordre de la cour.

PAUL O. GUERIN,
Greffier.

4 mars—4 8 13

Succession de Mme Delphine Malochée, Vve de Charles Guesnard

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans—No 55,133—Division E—Attendu que Henry Joseph Malochée a présenté une pétition à la Cour à l'effet d'obtenir des lettres d'exécuteur testamentaire dans la succession de feu Mme Delphine Malochée, Vve de Chas Guesnard décédée intestat, avis est par le présent donné à tous ceux que cela peut concerner d'avoir à déduire dans les dix jours, les raisons pour lesquelles il ne serait pas fait droit à la dite pétition.

Par ordre de la Cour.

PAUL O. GUÉRIN,
Greffier

1 Mars—1 5 10

Succession de Martha Braxton, épouse de William Bold.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans—No 55,346—Division E—Attendu que Frank Zengel, administrateur public, a présenté une pétition à la Cour à l'effet d'obtenir des lettres d'administration dans la succession de feu Martha Braxton, épouse de Wm Bold, décédée intestat; avis est par le présent donné à tous ceux que cela peut concerner d'avoir à déduire dans les dix jours, les raisons pour lesquelles il ne serait pas fait droit à la dite pétition.

Par ordre de la Cour

PAUL O. GUERIN,
Chrétien et Suthon, avocats. Greffier.

1 mars—1 5 10

Succession de Edmund A. Murphy.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans, No 55,712—Division A—Attendu que Mme Alphonsine Bougère, veuve de Edmund A. Murphy, a présenté une pétition à la Cour à l'effet d'obtenir des lettres d'administration dans la succession de feu Edmund A. Murphy, décédé intestat; avis est par le présent donné à tous ceux que cela peut concerner d'avoir à déduire, dans les dix jours, les raisons pour lesquelles il ne serait pas fait droit à la dite pétition.

Par ordre de la Cour.

PAUL O. GUERIN,
Greffier.

Edmund J. Murphy, avocat.

2456—24 28—mars 5

Succession de Drew Augustus Outlaw.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans, No 55,757—Division A—Attendu que Mme Annis Elsberry, veuve de Drew Augustus Outlaw, a présenté une pétition à la Cour à l'effet d'obtenir des lettres d'administration dans la succession de feu Drew Augustus Outlaw, décédé intestat, avis est par le présent donné à tous ceux que cela peut concerner d'avoir à déduire dans les dix jours, les raisons pour lesquelles il ne serait pas fait droit à la dite pétition.

Par ordre de la Cour.

PAUL O. GUERIN,
Greffier

24 fév—24 28—mars 5

AVIS AUX CREANCIERS.

ETAT DE LA LOUISIANE, — Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans — No 55,910 — Division A — Schwinke et Newman vs ses créanciers — Ordre de Cour — Qu'une réunion des créanciers des plaintifs de la raison sociale Schwinke et Newman soit convoquée par devant Joseph D. Taylor, notaire public, en cette ville, commençant le 15 avril 1898, à 11 heures A. M. Qu'un inventaire de toutes les propriétés dessdits Schwinke et Newman soit pris par ledit Joseph D. Taylor, notaire public. Que Henry Messonier et Louis J. Guerin soient appointés et assermentés comme estimateurs dans cette affaire pour assister à la prise dudit inventaire et que Geo. W. Flynn avocat soit appointé pour représenter les créanciers absents et de la raison de Schwinke et Newman et que dans l'intervalle et jusqu'à nouvel ordre de Court que toutes procédures contre la personne et les propriétés de ladite raison Schwinke et Newman, et les membres individuels dans cette affaire soient suspendues.

Nouvelle-Orléans 4 mars 1898.

(Signé) T. C. W. ELLIS, Juge.

Pour copie conforme
F. J. TOURNILLON, Député-Greffier

James B. Risse Jr, avocat.

4 mars — 4 18 — avril 2

ETAT DE LA LOUISIANE—COUR CIVILE de District pour la paroisse d'Orléans — No 55,742—Cour Civile de District, Division E—Max Wolfson vs ses créanciers.—Ordre de Cour—Que la cession de bien du pétitionnaire Max Wolfson, soit et est par le présent acceptée par la Cour pour le bénéfice de ses créanciers, et qu'une réunion de ses dits créanciers soit ordonnée, et convoquée et tenue pardevant Joseph N. Welfson notaire public, en son bureau, Chambre No 704 Liverpool et London et Globe Bldg, en cette ville, le 22me jour de mars 1898, à 11 heures A. M., dans le but de délibérer sur les affaires du dit pétitionnaire élire un syndic et voter sur toutes autres matières qui pourraient leur être soumises, et que dans l'intervalle toutes procédures judiciaires contre la personne ainsi que la propriété dudit pétitionnaire soient suspendues et que J. J. Reilly, soit nommé avocat, pour représenter les créanciers absents dans cette affaire

Nouvelle-Orléans, 15 février 1898.

(Sig-é) F. A. MONROE, Juge

Pour copie conforme:
JAS. D. RANKIN, Député Greffier.

24 fév—24—mars 9 22

VENTES A L'ENCAN.

PAR BAYNE & ONORATO.

ANNONCE JUDICIAIRE.

Cour Civile de District pour la Paroisse d'Orléans—Division E—No 53,920.

A. P. AGNELLY vs SES CREANCIERS.

Bon Emplacement de Commerce. Enc. des rues Lapeyrouse et Dupré, Nos 1600-1603.

COTTAGE SIMPLE, Rue Dupré.

COTTAGE DOUBLE, Nos 1612-1614 rue Dupré,

POUR ETRE VENDUS A L'ENCAN, **Mardi, 29 Mars, à Midi, à la Bourse des Propriétés Foncières, 631 rue Commune.**

SOUS et en vertu d'un ordre de l'Hon. George H. Théard, juge de la Cour ci-dessus mentionné, le dit ordre daté et signé le 23 décembre 1897 et adressé à J. L. Onorato, encanteur, je procéderai à vendre aux enchères publiques, à l'heure et place mentionnées, la propriété ci-après décrite, à savoir—

1. Un certain lot de terre avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, situé dans le Troisième District de cette ville, dans l'ilet borné par les rues White, Lapeyrouse, Ottagia et Dupré. Le dit lot est désigné par le No 1 sur un plan par L. J. F. Fremaux, ingénieur civil, le 21 novembre 1896 et déposé dans le bureau de J. Duvigneaud, notaire public de cette ville. Le dit lot No 1 mesure trente pieds et 1 ligne de face à la rue Dupré par cent douze pieds 11 pouces et 4 lignes de profondeur et formant le coin des rues Lapeyrouse et Dupré.

L'1 avec toutes les améliorations qui s'y trouvent, consistant en un cottage simple, contenant 5 chambres de chaque côté, avec ses dépendances, etc., et le lot 2 adjoint lot 1 et mesure 30 pieds de face à la rue Dupré par une profondeur de 112 pieds 11 pouces et 4 lignes entre lignes parallèles.

3. Lot 3, dans le même ilet, adjoignant les lots 1 et 2, ensemble avec toutes les améliorations qui s'y trouvent, consistant en un joli cottage double, contenant 5 chambres de chaque côté, etc; lot 3 mesure 30 pieds de face à la rue Dupré par une profondeur de 112 pieds 11 pouces 4 lignes entre lignes parallèles.

4. Sept lots de terre, et toutes les améliorations qui s'y trouvent, dans le troisième district de cette ville, dans l'ilet borné par l'avenue Parish, les rues Bruxelles, Duels et Industrie, désignés comme lots Nos 22 & 26 dans l'ilet No 1576; les dits lots mesurant 198 pieds 8 pouces de face à la rue Bruxelles sur 193 pieds de profondeur.

Conditions—Comptant: l'acquéreur devra payer pour l'acte de vente pardevant L. C. Quintero, Esq., notaire public, et devra faire un dépôt de 10 pour cent au moment de l'adjudication avec l'encanteur. Plans à la Bourse.

BAYNE & ONORATO, Propriétés foncières.

Hypothèques, placement, 824 rue Commune.

25 fev—25 26 27—mars 8 15 22 27 28 29.

PAR W. H. FITZPATRICK.

ANNONCE JUDICIAIRE.

Cottage simple No 1753 rue Philip entre les rues Baronne et Brainard. Deux lots de terre avenue Nashville, entre Prytanée et Perrier. Succession de J. R. Lund.

No 55,163—Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans—Division B

PAR W. H. F. FITZPATRICK, Encanteur, Bureau No 336 rue Carondelet, le MARDI 29 mars 1898 à midi, à la Bourse No 629 rue Commune, où sont placés les plans et auxquels on doit se référer, conformément à un ordre de l'Hon. Fred D. King, juge de la Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans Division B, daté et signé le 23 février 1898, rendu dans l'affaire ci-dessus intitulée et numérotée et adressé à William H. Fitzpatrick, encanteur, il sera vendu à l'enchère publique, au dernier et plus haut enchérisseur, la propriété ci-après décrite, à savoir—

Premièrement—Un certain morceau ou portion de terre, situé et étant dans le Quatrième District de cette ville, dans l'ilet borné par les rues Philip, Jackson, Baronne et Brainard, étant l'ilet No 264, lequel dit morceau ou portion de terre mesurant vingt-trois pieds cinq pouces et six lignes (23' 5" 6''') de face à la rue Philip, sur une profondeur sur la ligne de côté là plus près de la rue Brainard, de quatre vingt-seize pieds, six pouces et trois lignes (96' 6" 3''') et une profondeur sur l'autre ligne de côté vers la rue Baronne de quatre vingt-treize pieds, quatre pouces et quatre lignes (93' 4" 4''') et une largeur sur la ligne du fond de vingt-trois pieds, quatre pouces et deux lignes (23' 4" 2''') le tout plus ou moins ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, et les droits voies, privilèges, et dépendances là dessus y appartenant, ou de quelque façon en dépendant. Le dit morceau ou portion de terre est composé d'une portion vers la rue Baronne du lot désigné par la lettre F sur un plan par J. A. D'Hémécourt, annexé à un inventaire pris par Octave Bronet, ancien notaire en cette ville, date le 5 août 1872, dans la succession de feu le Dr. Jorc. Les améliorations consistent en un cottage simple pour antre le numéro municipal 1753 rue Philip, et ayant cinq chambres. Il y a des hangars, citerne, cour en briques, etc.

Deuxièmement—Deux certains lots de terre, avec les améliorations qui s'y trouvent, situés dans le Sixième District de cette ville, dans l'ilet désigné par le numéro municipal 45, borné par l'avenue Nashville, les rues Prytanée, Perrier et Eléonore; les dits lots sont désignés par les Nos 3 et 4 et mesurant chacun trente pieds de face à l'avenue Nashville sur cent vingt pieds de profondeur entre lignes parallèles, mesure américaine, d'après le devis fait par S. G. De L'Isle, architecte, daté le 18 mai 1893, un devis duquel est annexé à un acte passé pardevant M. T. Ducros, autrefois notaire le 16 octobre 1894.

Conditions—Comptant; et les acquéreurs devront de plus assumer comme partie du prix d'achat les taxes dues et exigibles pour l'année 1893; aussi à faire un dépôt de dix pour cent au moment de l'adjudication pour lier la vente. Acte de vente pardevant Charles B. Upton Esq., notaire, aux frais des acquéreurs.

24 fév—24 25 26 27—mars 6 13 20 27 28 29.

ANNONCE JUDICIAIRE

COTTAGE SIMPLE.

2057, rue Poydras.

Succession de Mary E. Monaghan

No 54 140—Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans—Division E

PAR W. H. FITZPATRICK encanteur, Bureau 336, rue Carondelet, MARDI, 15 mars 1898, à midi, à la Bourse, 629 rue Commune, où le plan; ou être vu, il sera vendu en vertu d'un ordre de l'Hon. Geo. H. Théard, juge de la Cour civile de District pour la Paroisse d'Orléans Division E, la suivante décrite propriété à savoir:

Un lot de terre avec les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, situé dans le Premier District de cette ville, dans l'ilet borné par les rues Poydras Johnson, Perdido et Prieur, désigné par le numéro trois sur un plan dressé par C. Giroux, daté le 20 décembre 1852, désignant comme plan No 17 en l'étude de A. E. Bienvenue, autrefois notaire en cette ville. Le dit lot mesurant, en mesure américaine, 20 pieds 2 pouces de face à la rue Poydras sur 120 pieds de profondeur entre lignes parallèles. Les améliorations consistent en un cottage simple de six chambres et de deux chambres dans une batisse du fond, toit couvert en ardoises, passage en briques allée, une citerne.

Conditions—Une demi-on plus comptant, la balance, s'il y en a, en un et deux ans de crédit, en billets portant huit pour cent d'intérêt et garantis par hypothèque et privilège de vendeur sur la propriété vendue. Acte de vente devant contenir toutes les clauses usuelles de sécurité, et devant être passé pardevant Félix J. Dreyfous, Esq, notaire que l'acquéreur doit payer, ensemble avec les taxes pour 1897, et faire un dépôt de dix pour cent.

6 fev—6 13 20 27—mars 6 13 14 15

VENTES A L'ENCAN.

PAR SPEAR ET ESCOFFIER.

ANNONCE JUDICIAIRE.

Succession de J. M. St-Pé et son épouse.

No 55,566, Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans

PAR SPEAR et ESCOFFIER, Placide J. Spear, encanteur Bureau 813 rue Commune, LUNDI 14 mars 1898, à 11 heures A. M. il sera vendu aux enchères publiques au No 1411 rue Baronne entre les rues Melpomène et Thalia en vertu de et conformément à un ordre de l'Hon Geo H. Theard, juge de la Cour civile de District pour la paroisse d'Orléans en date du 28 février 1898.

Un lot de meubles etc. Conditions, comptant.

2 mars — 2 6 10 14

ANNONCE JUDICIAIRE.

Propriétés de valeur Améliorées et Vacantes Des Deuxième et Troisième Districts.

No 833 rue Ursulines, entre les rues Bourbon et Dauphine—Une résidence en briques avec mansarde

Nos 835 et 839 rue Ursulines, entre les rues Dauphine et Bourbon—Cottage à un étage, etc.

Ilet borné par les rues Manuel, Pauline, Bolivar et Jeanne.

11 lots dans l'ilet borné par les rues Bolivar, Manuel, Jeanne et Barthélemy.

2 lots sur la rue Union, entre les rues Law et Hope.

Succession de Catherine Amélia Diagon, veuve en première noce de Peter Early et veuve en deuxième noce de Jean Soulagnet.

No 54,926—Cour Civile de District, Paroisse d'Orléans.

PAR SPEAR et ESCOFFIER, — Placide J. Spear, encanteur — Bureau, No 813, rue Commune, MERCREDI le 23 mars 1898, à midi, il sera vendu à l'enchère publique à la Bourse de propriétés foncières de la Nouvelle-Orléans, No 717 rue Commune, entre les rues Carondelet et St Charles, en vertu de et conformément à un jugement rendu le 7 février 1898 et signé le 11 février 1898 par l'Honorable George H. Theard, juge de la Cour civile de District pour la Paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus intitulée les suivantes décrites propriétés ci-dessus, à savoir:

1° Un lot de terre situé dans l'ilet borné par les rues Ursulines Dauphine, Hôpital et Bourbon, désigné par la lettre C sur un devis dressé par C. A. De Armas, ingénieur civil, annexé à un acte passé pardevant Antoine Doriocourt, notaire en cette ville, le 28 février 1876, le dit lot mesurant, en mesure américaine, 31 pieds 11 pouces 5 lignes de face à la rue Ursulines sur 83 pieds 5 pouces et 6 lignes de profondeur, entre lignes parallèles, ensemble avec les bâtisses, etc., qui s'y trouvent.

Les améliorations consistent en un cottage ayant trois chambres, une autre bâtisse occupée par un salon de Barbe avec deux chambres, citerne, latrine, hydrant, etc., connus par les numéros municipaux 835 et 839 rue Ursulines.

2° Un certain lot de terre situé dans le Deuxième District de cette ville, dans l'ilet borné par les rues URSULINES, HOPITAL, BOURBON et DAUPHINE, mesurant 21 pieds 3 pouces et 6 lignes de face à la rue Ursulines sur une profondeur de 126 pieds, 9 pouces et 7 lignes entre lignes parallèles, ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, désigné par le numéro municipal 833 (ancien 1103 rue URSULINES). Les améliorations consistent en une maison de briques à un étage avec mansarde, ayant 5 chambres et 2 cabinets une bâtisse en briques à deux étages dans le fond ayant 2 chambres, une bâtisse dans le fond ayant une chambre, hydrant, puits latrines etc.

3° Un certain ilet de terre dans le Troisième District de cette ville, désigné par le No 1561 sur un plan dressé par L. H. Pilié, voyer, le 3 mars 1866, dont une copie est annexée à un acte pardevant Eusèbe Bonny, notaire en cette ville, borné par les rues Manuel, Pauline, Bolivar et Jeanne, lequel dit ilet contient 22 lots et mesurant 244 pieds 5 pouces et 3 lignes de face à la rue Manuel, 244 pieds 8 pouces et 4 lignes de face à la rue Bolivar et 341 pieds 2 pouces et 5 lignes sur chacune des rues Pauline et Jeanne.

4° Une certaine portion de terre située dans le Troisième District de cette ville, dans l'ilet borné par les rues Manuel, Jeanne, Bolivar et Barthelemy, désignée par le No 1556 après le plan ci-dessus. La dite portion de terre ayant onze lots et mesurant au pied américain 119 pieds 4 pouces et 3 lignes de face sur chacune des rues Manuel et Bolivar et 341 pieds, 2 pouces et 5 lignes sur la rue Jeanne et sur les lignes du fond.

5° Un lot de terre triangulaire, dans le Troisième District de cette ville, désigné par le No 874 sur un plan annexé à un acte en date du 13 juin 1868 pardevant Antoine Doriocourt, notaire, borné par les rues Joséphine, Franklin et Lafayette Walks, mesurant 31 pieds 1 pouce de face à la rue Joséphine, 87 pieds 9 pouces et 2 lignes de face au Franklin Walk et 90 pieds 9 pouces et 3 lignes de face au Lafayette Walk.

6° Deux certains lots de terre situés dans le troisième district de cette ville, désignés par les Nos 3 et 4, dans l'ilet No 111, borné par les rues Bagatelle, Union, Loi et Hope, sur un plan dressé par F. Wilkinson en date du 7 décembre 1836, déposé en l'étude de W. J. Lewis, ancien notaire en cette ville; le lot No 3 mesurant 31 pieds 11 pouces 2 lignes de face à la rue Union sur 127 pieds 10 pouces 5 lignes de profondeur; le lot No 4 mesurant 30 pieds de face à la rue Union sur 127 pieds 10 pouces 5 lignes de profondeur; le lot No 4 étant le plus près de la rue Loi.

Conditions— Un tiers au plus comptant et le reste à un ou deux ans de crédit avec billets d'acquéreurs portant 8 pour cent d'intérêt à partir de la date de la vente et garantie par privilèges de vendeurs et hypothèque spéciale sur la propriété vendue et les clauses usuelles concernant les assurances et honoraires d'avocat; 10 pour cent comptant de dépôt au moment de l'adjudication;

Actes de vente pardevant Charles T. Soniat, notaire, aux frais des acquéreurs.

10 fév — 16 17 23 — mars 2 9 16 23

ETAT DE LA LOUISIANE, PAROISSE d'Orléans—No 51,897—Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, Division C—A. Menendez vs ses créanciers—Ordre de Cour—Que la réunion des créanciers de Antonio Menendez, insolvable dans cette affaire soit convoquée et tenue pardevant Henry L. Garland, Jr., notaire public, en son bureau, No 618 Commercial Place, dans cette ville, le MARDI, 29me jour de mars 1898, à onze heures A. M., dans le but de fixer le temps, les termes et conditions de la vente de la propriété remise par l'insolvable dans cette affaire, et voter sur toutes autres affaires qui pourraient leur être soumises.

Nouvelle-Orléans, 18 février 1898.

Signé: F. A. MONROE, juge.

Pour copie conforme:
JAS. D. RANKIN, député-greffier.

Henry Lochte, Syndic.
E. N. Whittemore, Avocat.

23fév—23—mars 12 19 29

VENTES A L'ENCAN.

PAR SPEAR & ESCOFFIER.

ANNONCE JUDICIAIRE.

In re New Orleans Real Estate Company Limited.

No 51,994—Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans

PAR SPEAR & ESCOFFIER—PLACIDE J. SPEAR Encanteur—Bureaux No 813 rue Commune, MERCREDI, le 30 mars 1898, à midi, il sera vendu à l'enchère publique, à la **Bourse de propriétés Foncières de la Nouvelle Orléans, No 717 rue Commune entre les rues Carondelet et St Charles.** En vertu de et conformément à un ordre de l'Honorable T. C. W. Ellis, juge de la Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, daté le 25 février 1898, dans l'affaire ci-dessus intitulée la suivante décrite propriété à savoir:

Quatre certains lots de terre avec les dépendances qui s'y trouvent situés dans le Deuxième District de cette ville, dans l'ilet borné par les rues Gayoso, Dupré, Ursulines, Live Oak et St. John, ledit ilet étant désigné par le No 383; les dits quatre lots de terre sont désignés par les Nos quatre cinq six et sept, sur un plan ou devis annexé à un acte pardevant Théodule Bauson, notaire, à la date du 26 juillet 1894 et mesurant d'après le dit plan comme suit à savoir—

Le lot No Quatre mesurant trente-cinq pieds 5 pouces de face sur la rue Ursulines, cent trente six pieds, 7 pouces de profondeur sur la ligne de divisant du lot No 3, cent six neuf pieds 11 pouces et une ligne sur la ligne de divisant du lot N° 5 et trente quatre pieds en la cour dans le fond. Le lot N° 5 a trente neuf pieds 5 pouces et 3 lignes de face sur la rue Ursulines, cent dix-neuf pieds 11 pouces et 1 ligne de profondeur sur la ligne du lot N° 4, cent un pieds 5 pouces et 6 lignes sur la ligne du lot N° 6 et trente quatre pieds 10 pouces de largeur dans le fond.

Les lots Nos six et sept ont chacun trente et un pieds deux pouces et une ligne de face sur la rue Ursulines, trente pieds de largeur dans le fond sur les profondeurs suivantes à savoir:

Le lot No six, cent soixante et un pieds cinq pouces et six lignes sur la ligne vers la rue Dupré et cent quarante six pieds cinq pouces et trois lignes sur la ligne vers la rue Gayoso le séparant du lot No sept. Le lot No sept, cent quarante-six pieds cinq pouces et trois lignes sur la ligne le séparant du lot No six, et cent trente et un pieds, neuf pouces sur la ligne du lot No huit.

Termes et conditions—Comptant au moment de l'adjudication.

Acte de vente pardevant Jules F. Meunier, aux frais de l'acquéreur.

27 février—27—mars 6 13 20 27 30

PAR E. CURTIS.

ANNONCE JUDICIAIRE.

Propriété Désirable du Premier District,

1120 rue Robin.

Succession de Michael J. Walsh. No 52,305, Division B, et succession de Mme Michael J. Walsh, No 53,066, consolidées et transférées au No 53,066, Division C.

Cour Civile de District pour la Paroisse d'Orléans.

PAR E. CURTIS, ENCANTEUR—Bureaux vieux Nos 54 et 56 rue Baronne—En vertu d'un ordre portant la date du 10 août 1897 et un ordre additionnel date le 8 février 1898, et à moi adressé, rendu par l'Hon F. A. MONROE, juge de la Division C, je procéderai de vendre à l'encan, à la Bourse des Propriétés Foncières, 629 et 631 rue Commune, le MARDI 22 mars, 1898 à midi—

Un lot de terre, désigné par le No 2, mesurant 18 pieds de face à la rue Robin, dans l'ilet borné par les rues Camp, Magazine, Race et Robin, sur une profondeur de 128 pieds, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent.

Conditions—Comptant. L'acquéreur devant assumer les taxes de 1897 et 1898. Un dépôt de 10 pour cent requis au moment de l'adjudication. Acte vente pardevant Félix J. Dreyfous, aux frais de l'acquéreur.

16 fev 16 17 18 20 22 23 mars 5 6 13 20 21 22

PAR J. H. O'CONNOR & CIE.

ANNONCE JUDICIAIRE

Propriété Cottage

Dans le Quatrième District — 2838 Troisième, encoignure de la rue Claiborne—A l'Encan.

Succession de James Hyland et épouse

No 51,480 Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, Division A.

PAR JNO H. O'CONNOR & CO.—ALFRED C. GREEN, encanteur.—Bureau No 828 rue Commune — JEUDI, 31 mars 1898, à midi, à la Bourse des Encanteurs, Nos 629 et 631 rue Commune, entre les rues Camp et St-Charles, en vertu d'un ordre de l'Hon. T.C.W. Ellis, juge de la Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, Division A, daté et signé dans l'affaire ci-dessus intitulée le 25 février 1898, il sera vendu aux enchères publiques les propriétés ci-dessous décrites, à savoir—

La partie supérieure de trois certains lots de terre, avec toutes les batisses et améliorations qui s'y trouvent, situés dans le Quatrième District de cette ville, dans l'ilet borné par les rues Troisième Quatrième Willow et Claiborne désignés par les Nos 1, 2 et 3 sur un plan fait par A. L. Young en date du 1er février, 1869, déposé pour référence comme plan No 44 dans le bureau de W. Shannon, ancien notaire en cette ville et aussi désigné par les mêmes numéros, sur un plan annexé pour référence à un acte passé pardevant Paul E. Laresche, ancien notaire en cette ville.

Les dits lots mesurent chacun 30 pieds 9 pouces de face à la rue Troisième, sur 76 pieds de profondeur entre lignes parallèles Lot No 1 formant l'encoignure des rues troisième et Claiborne. Lots Nos 2 et 3 sont décrits comme mesurant 30 pieds 9 pouces de face, le mesurement actuel étant à peu près 29 pieds 6 pouces de face à la rue Troisième, le tout plus ou moins.

Les améliorations consistent en une bâtisse en bois à un étage contenant 2 chambres cuisine hangar, etc., connue comme No 2838 rue Troisième.

Conditions de la vente—Le tiers au plus comptant au gré de l'acquéreur, et la balance à un crédit de un et deux ans en billets de l'acquéreur portant intérêt au taux de 8 pour cent par an à partir de la date de la vente jusqu'au paiement qui s'y trouvent à être garanti par hypothèque et privilège du vendeur sur les dites propriétés foncières et toutes les clauses usuelles de sécurité; l'acquéreur devant assumer le paiement de toutes les taxes pour cette année 1898 en plus et au-dessus du prix d'adjudication et déposer dix pour cent du prix d'achat comptant au moment de la vente.

Acte de vente, aux frais de l'acquéreur, pardevant John J. Ward, notaire.

27 fev—27 mar— 6 13 20 27 31

LORSQUE VOUS DESIREREZ

Un Serin bon chanteur, un Perroquet parlant bien une jolie Cage, du Grain pur et frais, etc., allez chez

Louis Ruhe's New Orleans Bird Store.

MARCHAND D'OISEAUX,

319 rue de Chartres.

(A deux portes du Bureau de "l'Abeille"); 1er sept—1 an—

VENTES A L'ENCAN.

PAR REINACH & OTERI.

ANNONCE JUDICIAIRE.

Deux lots de terre vacants de choix dans le premier district, dans l'ilet borné par les rues Banks, Palmyre, Scott et Pierce.

Dans l'affaire de la succession de Frank H. McNulty

No 55,245—Cour Civile de District, Div. A.

PAR REINACH & OTERI — Solomon Reinach, encanteur bureau No 634 Place Commerciale.—Il sera vendu LUNDI, 4 avril à midi, à la Bourse des Propriétés Foncières de la Nouvelle-Orléans, 717 rue Commune, entre Carondelet et St Charles. En vertu et conformément à un ordre de l'Hon T. C. W. Ellis, juge de la Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, Division A, daté et signé 21 février 1898, et rendu dans l'affaire ci-dessus intitulée, la propriété ci-dessous décrite sera vendu aux enchères publiques.

Deux certains lots de terre situés dans le Premier District, dans l'ilet No 753, borné par les rues Banks, Palmyre, Scott et Pierce, désignés comme lots numéros six et sept et mesurant 25 pieds 4 pouces et 7 lignes de face à la rue Scott, par une profondeur de 123 pieds 11 pouces et 2 lignes entre lignes parallèles.

Conditions—Un tiers ou plus comptant, la balance en un et deux ans avec 8 pour cent d'intérêt par an de la date de l'adjudication, et toutes les clauses de sécurité. Les taxes d'Etat et de ville pour 1898 doivent être assumées par l'acquéreur. Un dépôt de 20 pour cent sera requis pour lier la vente.

Acte de vente pardevant Hunter C. Leake, notaire public, aux frais de l'acquéreur.

1er mars—1 14 28—avril 3 4

ANNONCES JUDICIAIRES.

VENTES PAR LE SHERIF

ANNONCE JUDICIAIRE.

Vente Importante par le Shérif Civil de Propriétés Améliorées de valeur.

Connues comme le No 910 rue Carondelet, entre les rues Delord et St-Joseph.

Le Cottage Double Nos. 4438 et 4440 rue Canal, entre les rues Alexandre et Murat.

Le No. 437 rue S. Remparts, entre les rues Poydras et Perdido

Le No. 2306 rue Baronne entre les rues Première et Philip.

Dans l'affaire de la Germania Savings Bank of New Orleans vs David Lemley.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la Paroisse d'Orléans.—No 55,369—En vertu d'un writ de saisie et vente à moi adressé par l'Honorable Cour Civile de District pour la Paroisse d'Orléans dans l'affaire ci dessus intitulée je procéderai à la vente à l'enchère publique à la Bourse des Encanteurs, Nos 629 et 631 rue Commune entre les rues Camp et St Charles dans le Premier District de cette ville, JEUDI, 10 mars 1898 à midi, de la propriété ci après décrite à savoir:—

Premièrement—Un certain lot de terre de forme irrégulière, ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, tous les droits, voies, privilèges, servitudes et avantages là dessus y appartenant ou de quelque manière que dépendant, situé dans le faubourg Delord dans le Premier District de cette ville et désigné par le No 3, sur un plan dressé par Hugh Grant, assistant voyer en date du 12 octobre 1840 et déposé en l'étude de Félix Percy, ancien notaire en cette ville, le dit lot se trouve dans l'ilet désigné par le numéro municipal 216 compris entre le cercle Tivoli, maintenant Lee Cercle, la Promenade Triton, maintenant rue Delord, la rue Carondelet, l'avenue St-Charles et la rue St-Joseph et d'après un plan dressé le 26 septembre 1865, par Chs de Armas, voyer, et annexé à un acte passé pardevant J. A. Lewis, notaire, le 26 septembre 1866; ledit lot mesurant en mesure américaine dix sept pieds quatre pouces de face à la rue Carondelet, de profondeur sur une ligne la plus près de la Promenade Triton, maintenant rue Delord, vingt huit pieds, d'où le lot s'élargit sur ladite ligne et court trente huit pieds six pouces, de plus en profondeur sur une ligne droite la plus près de la rue St-Joseph quarante huit pieds d'où ledit lot s'étend sur une ligne parallèle à la rue Carondelet, dix pieds trois pouces cinq lignes et de là en profondeur sur une ligne parallèle à la rue St-Joseph, trente-sept pieds six pouces et quatre lignes, sur la ligne du fond ledit lot mesurant quarante pieds un pouce et cinq lignes.

Deuxièmement—Un certain lot de terre, ensemble avec les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, tous les droits, voies, privilèges et servitudes là dessus y appartenant ou de quelque manière en dépendant, situé dans le Premier District de cette ville, dans l'ilet No 802 borné par les rues Canal Cleveland (anciennement Jackson ou Gasquet), Alexander et Murat, lequel lot d'après un plan de C. A. Hedin, voyer, en date du 17 novembre 1853, déposé en l'étude de A. Ducatel, ancien notaire en cette ville, comme plan No 8 de son livre de Plans No 5, est désigné par le numéro 3 formant l'encoignure des dites rues Canal et Murat et mesurant trente pieds onze pouces et deux lignes de face à la rue Canal sur une profondeur et façade de cent vingt-huit pieds à la rue Murat.

Troisièmement—Un certain lot de terre ensemble avec les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, tout les droits, voies, servitudes et dépendances là dessus y appartenant ou de quelque sorte en dépendant, situé dans le Premier district de cette ville, dans l'ilet No 297, borné par les rues Nord Poydras, Perdido, Remparts et Bassin, désigné par le No 5, sur un devis ou plan dressé par P. A. D'Hémecourt, voyer de ville, en date du 17 mai 1888, et annexé à un acte passé pardevant Fred. Adolphe, notaire, le 6 juillet 1888; ledit lot mesurant, d'après ledit plan vingt trois pieds neuf pouces et six lignes de face à la rue Remparts, cent vingt huit pieds deux pouces et une ligne sur la ligne du lot No 4, cent vingt-huit pieds un pouce et quatre lignes sur le lot No 6, et vingt-trois pieds six pouces de largeur dans le fond, ensemble avec l'usage d'une allée de quatre pieds de largeur s'ouvrant sur la rue Poydras.

Quatrièmement—Un certain lot de terre ensemble avec toutes les batisses et améliorations qui s'y trouvent, et tous les droits, voies, servitudes et dépendences qui y appartiennent en quelque sorte et situé dans le Quatrième District de cette ville, dans l'ilet borné par les rues Baronne, anciennement Bacchus, sur une profondeur de cent pieds entre lignes parallèles.

La propriété premièrement décrite a été acquise par David Lemley, du Peoples Homestead Association, conformément à un acte passé pardevant M. T. Ducros, ancien notaire en cette ville, le 24 septembre 1889, titre enregistré au bureau des transferts de cette Paroisse dans le livre 131, folio 100. La propriété deuxièmement décrite a été acquise par David Lemley, de Cornliss C. Beard et R. W. Walmsley tuteur de Garcia S. M. Walmsley, conformément à un acte passé pardevant Edgar Grima notaire en cette ville le 5 mars 1895, titres en